

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES SUR PISTE



Moto-Club ----- **MC REOLAIS**
 N° d'affiliation ----- **0760**
 Date ----- **8 JUIN 2014**
 Lieu ----- **MIJEMA 33190 LA REOLE**
 N° d'épreuve FFM ----- **541**
 Organisateur technique ----- **MC REOLAIS**
 Adresse ----- **48 AV GENERAL LECLERC**
 e-mail ----- **motoclubreolais@wanadoo.fr**
 Téléphone ----- **0674773871**



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course -----	REGIS DAVANZO	Licence : 31755
Directeur de course adjoint -----	MARTY LAMOUREUX	Licence : 183628
Délégué FFM -----	MICHEL CHATELAIS	Licence : 156835
Arbitre -----	LAURENT SAMBARREY	Licence : 21787
Juge de départ -----	PHILIPPE LAMARQUE	Licence : 70869
Commissaire technique responsable -----	PATRICE CHAVERON	Licence : 59881

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

- ➔ **Championnat de France de Grass-Track**
 - Open Side-car 250cc 85-129cc Kids
- ➔ **Championnat de France de Short Track**
 - Solo
- ➔ **Championnat de France de Speedway**
 - 500cc
- ➔ **Championnat de France à l'Ancienne**
 - 250cc 500cc
- ➔ **Courses hors Championnat de France**
 - ↳ **Grass-Track** ----- Inter sur invitation Open 85-129cc Side-car
 - Européen sur invitation 250cc Kids
 - ↳ **Short-Track** ----- Solo
 - ↳ **Speedway** ----- Inter sur Invitation Européen sur Invitation 500cc



Engagement :

Site Internet ----- www.engage-sports.com

Contact ----- **Gwenaëlle Amaro**

Téléphone ----- **01 49 23 85 64**

Adresse ----- **74, Avenue Parmentier – 75011 Paris**

e-mail ----- gamaro@ffmoto.com

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

b. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les moteurs à 2 Temps ou de 150 € pour les moteurs à 4 Temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ----- **MONTASSER ET BYLYKU**

Nombre de secouristes ----- **13**

Nombre d'ambulance(s) ----- **2**

Hôpital le plus proche ----- **LANGON OU MARMANDE**

Temps de trajet (en min) ----- **15 MIN**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site ----- **HIPPODROME MIJEMA**

Adresse ----- **33190 LA REOLE**

GPS - Latitude (Nord) -----

GPS - Longitude (Est) -----

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ----- **760 M**

Largeur minimum de la piste - **18 M**

Nombre de OCP* ----- **7**

*Officiels Commissaires de Piste

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 26/04/2014	Date : le 8 mai 2014 N° : 410	Date : 19/05/14 Numéro : 1410468
		

HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- MOTO CLUB REOLAIS
N° d'affiliation ----- 0760
Lieu ----- MIJEMA 33190 LA REOLE
N° d'épreuve FFM ----- 541

Date ----- 8 JUN 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h	10h	Contrôles techniques	125 - 250 - Short Track	2h
10h	12h	Essais Libres	125 - 250 - Short Track	2h
10h	14h	Contrôles techniques	Inters 500- Side -Open	4h
14h	14h15	Briefing pilotes	125 - 250 - Short Track	15 min
14h30		Manche	125 - 250 - Short Track	
14h		Essais Libres I	Inters 500- Side -Open	
19h45	20h	Briefing pilotes	Inters 500- Side - Open	15 min
20h			Présentation	
20h30		Manche I	Inters - Side - Open	
00h30		Remise des Prix		



DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU 8 JUIN 2014

Catégories 125 - 250 - Short Track

08h00 à 10h00	Contrôle des machines et des licences (pilotes, commissaires et officiels)
10h00 à 12h00	Essais libres et au start
14h00	Briefing pilotes
14h30	Début des épreuves

Catégories Inters 500 - Sidecars 500 - Open 500

10h00 à 14h00	Contrôle des machines et des licences (pilotes, commissaires et officiels)
A partir de 14h00	Essais libres et au start
19h45	Briefing
20h00	Discours du Président, du Maire et présentation des officiels et pilotes
20h30	Première manche

